

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2024 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 14 décembre 2023 est la suivante pour les départements d'habilitation : Tarification au forfait : Constitution de sociétés civiles et commerciales : (SA) 1387 € HT - (SAS) 1890 € HT - (SASU) 138 € HT - (SNC) 214 € HT - (SARL) 144 € HT - (EURO) 1216 € HT - (SOCIÉTÉ CIVIL) 216 € HT - (SCI) 185 € HT. Demission, nomination, cessation de fonction de DAO - Transfert du siège social - Changement de gérant - Modification de la date d'ouverture ou de clôture de l'exercice social, de la date de commencement de l'activité et de la prorogation - reconstitution du capital : 106 € HT - Réduction du capital social - Modification du capital social - Nomination de l'AI : 132 € HT - Changement de dénomination - Transformation de la forme sociale - Mouvements - cessions d'actions - résiliation du bail commercial : 1936 € HT - Dissolution des sociétés civiles ou commerciales : 1496 € HT - Clôture de la liquidation des sociétés civiles ou commerciales : 1086 € HT - Changement de patronyme : 566 € HT. Tarification au caractère (espace inclus) pour certaines modifications voir arrêté du 14 décembre 2023 : 60 (0,1896 € HT) - 75/92/93/94 (0,232 € HT) - 91/77/78/95 (0,221 €).

Documents requis :
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
Référence professionnelle et capacité technique :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
Marché réservé : NON

Critères d'attribution :
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Remise des offres : 06/05/24 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : jusqu'au 05/09/24
Modalités d'ouverture des offres :
Date : le 06/05/24 à 12h01
Lieu : BEAUCHAMP

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CERGY-PONTOISE, 2-4 bd de l'Hautil, BP 30322, 95027 Cergy-Pontoise - Cedex, Tél : 01 30 17 34 00 - Fax : 01 30 17 34 59, mél : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt légitime, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi à la publication le : 05/04/24
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 05/04/24
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.valparisis.fr/>

Principale : 79713000 - Services de gardiennage
Complémentaires : 79714000 - Services de surveillance
La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI
Forme du marché : Division en lots : non
Les variantes sont refusées
Valeur estimée hors TVA : 365 000,00 euros
Conditions relatives au contrat
Conditions particulières d'exécution : NON
Conditions de participation
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir dans son pays d'origine le service concerné.
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté
- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature. - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

Capacité économique et financière :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
Marché réservé : NON

Critères d'attribution :
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Remise des offres : 07/05/24 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : 4 mois, à compter de la date limite de réception des offres.
Modalités d'ouverture des offres :
Date : le 07/05/24 à 12h01
Lieu : BEAUCHAMP

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CERGY-PONTOISE, 2-4 bd de l'Hautil, BP 30322, 95027 Cergy-Pontoise - Cedex, Tél : 01 30 17 34 00 - Fax : 01 30 17 34 59, mél : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt légitime, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi à la publication le : 05/04/24
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 05/04/24
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.valparisis.fr/>

SHILANE
SCI au capital de 9000 €
Siège social :
5 RUE CONSTANTINE 95400 Arnouville-lès-Gonesse
832 853 170 RCS de Pontoise
L'AGE du 15/02/2024 a décidé de :
- Nommer Gérant M. AKYUZ Silvan, demeurant 5 Rue de la Constantine 95400 Arnouville-lès-Gonesse, en remplacement de Mme Céline Denise AKYUZ, à compter du 15/02/2024.
- Modifier la dénomination qui devient : SCI SIRINE, à compter du 15/02/2024.
Mention au RCS de Pontoise

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Insertions diverses

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Divers société

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

Enquête Publique

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL PARISIS

M. Yannick BOEDEEC - Président
271 chaussée Jules César
95250 Beauchamp
Tél : 01 30 26 39 64
mél : commandepublique@valparisis.fr
web : <https://www.valparisis.fr/>
SIRET 20005848500018

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe
Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques;
L'avis implique un marché public


Objet : Prestations de surveillance et de gardiennage des établissements ou lieux publics dans le cadre du groupement de commandes AGAT
Référence acheteur : A2024-02
Type de marché : Services

Procédure :
Procédure ouverte
Code NUTS : FR108
Lieu principal de prestation : 271 chaussée Jules César
95250 Beauchamp
Durée : 12 mois.
Éuros compter du 24/09/24

Description :
Le présent marché porte sur des missions de surveillance et de gardiennage des établissements ou des lieux publics de la Communauté d'agglomération Val Parisis, de la commune de Saint-Leu-la-Forêt et de la commune de Taverny.
Classification CPV :

Collectivités territoriales

Le bon réflexe, c'est **Le Parisien**



Publiez vos annonces dans Le Parisien

Le Parisien est le seul quotidien habilité sur l'ensemble des départements d'Ile-de-France et Oise.

Votre contact pour vos annonces :
01 87 39 82 96
legales2@leparisien.fr